



Bulletin d'information de la Commune d'Assesse
Assesse - Courrière - Crupet - Florée - Maillen - Sart-Bernard - Sorinne-la-Longue

Perspectives & Réalités

Avril 2024

114

En route vers les élections ! - p.7

Appel à intérêt pour un éco-pâturage - p.11

Journées bien-être à destination des Aînés - p.15

Quincaillerie **MAILLEN**

1A, rue de Lustin - Maillen - 083/65.56.20



Electricité Bâtiments & Industries
Panneaux Photovoltaïques
Alarme vol & incendie
Vente électro - Domotique
...

Devis gratuit !

Rue du Trieu d'Avillon
5336 Courrière
Michel Debel

Gsm : 0476/24 54 66
debel1970@gmail.com



Matériaux de construction
Isolation
Pavé extérieur
Stabilisé
Pellets
Plâtre
...

**RÉNOVER,
CONSTRUIRE,
AMÉNAGER.**

Rue de la Fagne, 32 - 5330 **ASSESE**
Tél. 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04 • www.toutfaire.be/lizin
e-mail : lizin@toutfaire.com

DELFOSSÉ et fils

Entreprise générale de Rénovation



Transformations de A à Z,
toiture, garde-corps, terrasse,
parquet, carrelage, électricité,
carport, salle de bain,...

083/65.60.60

0479/38.93.66

info@delfosse-fils.be

www.delfosse-et-fils.be

2A, rue de Crupet 5330 Maillen

Et si on parlait de vos assurances ?



Eric Polet, Steve Detal et Myriam Wuidart vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances avec la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis des compagnies.

Ch. de Marche, 77 - 5330 ASSESSE

T. 083/65 62 02

info@polet-detal.be

FSMA 063133

N° entreprise BE 867.766.354

www.polet-detal.be

polet & detal
assurances



Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,

La croisée des chemins

Ils ont quitté leurs fermes, ils ont sillonné nos routes pour se montrer à la croisée des chemins.

Ils ont délaissé leurs champs pour interpeller les gens d'en haut, ceux qui fixent les prix du produit de leur labeur ; ceux qui imposent des réglementations sans cesse plus tatillonnes ; ceux qui alourdissent leur charge administrative ; ceux qui, loin de la terre, veulent leur expliquer comment la travailler.

Ils demandent que les décisions d'en haut soient compatibles avec les réalités d'en bas.

Ils sont à la croisée des chemins, coincés dans l'engrenage de la mondialisation qui les soumet à des échanges improbables – Mercosur : viande contre voitures – saupoudrés de concurrence déloyale.

Ils ont bloqué les circuits de distribution, tels des caillots dans une artère, pour montrer la nécessité d'une intervention rapide sous risque d'AVC (Avenir Vraiment Compromis).

Ils nous font réfléchir, aussi, à la complexité de notre monde, écartelé entre profits et survivance. Et pas seulement en agriculture...

Nous les côtoyons chaque jour, nous qui avons la chance de vivre dans une commune rurale. Essayons de les comprendre, avec respect.

Eux, les gens de la terre.

Pour le Comité de rédaction, Roger Burlet

114 - Avril 2024

Photo de couverture :

Crédit photo : Club Photos d'Assesse

Revue bimestrielle

Echevinat de la communication :

communication@assesse.be

Equipe de rédaction :

- Mmes A. BURLET, M. DANS, H. FAKHOURI, M. PAULUS et C. VAUSE.
- MM R. BURLET, J. DELFOSSE et F. LANDRAIN.

Sommaire

Conseil communal

Séances du 13 décembre 2023 et du 25 janvier 2024 4
Conseil communal des Enfants 6

Population-État civil

En route vers les élections 7

Sport - AES

Stages été 2024 8

Économie

9

Mobilité

10

Énergie

Le Logement un enjeu majeur face aux changements climatiques 10

Environnement

Appel à intérêt : éco-pâturages 11
Trions les déchets 12

Dans nos écoles

13

Bibliothèque

13

GAL

Festival Nourrir le Cœur de Condroz 14

Plan de Cohésion Sociale

Journées bien-être 15

Tourisme

16

Charte de la ruralité

19

L'Assessible

20 à 22

Direction générale : direction.generale@assesse.be
Communication : communication@assesse.be

Comptabilité : comptabilite@assesse.be

Taxation : taxes@assesse.be

Population : population@assesse.be

Enseignement : enseignement@assesse.be

Accueil extrascolaire : Dominique.Billa@assesse.be

Cadre de vie- urbanisme : cadredevie@assesse.be

Conseiller en environnement : environnement@assesse.be

Conseiller en mobilité : mobilite@assesse.be

POLLEC : pollec@assesse.be

Ecopasseur : ecopasseur@assesse.be

Services techniques : travaux@assesse.be

Programme Communal de Développement Rural : pcdr-odr@assesse.be

Marchés publics : marches.publics@assesse.be

Informatique : informatique@assesse.be

Personnel : personnel@assesse.be

Tourisme-Culture : tourisme@assesse.be

Bibliothèque communale : biblio@assesse.be

Régie Communale Autonome des Sports : rcas@assesse.be

ADMINISTRATION COMMUNALE

Esplanade des Citoyens, 4 – 5330 ASSESSE
Accueil : +32 83 63 68 99 - Fax : 083 65 54 70

Lun. : 14h à 19h30

Mar., Jeu., Ven. : 8h30 à 12h

Mer. : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Sam. : 9h à 11h30, le 1er samedi du mois

Du sam. 12h au lun. 8h :

083 65 50 55 (appels déviés)

ADMINISTRATION GENERALE

Le Conseil :

- approuve les points inscrits à l'ordre du jour :
 - de l'assemblée générale d'ORES ASSETS du 14 décembre 2023
 - de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire d'IDEFIN du 18 décembre 2023
 - de l'assemblée générale ordinaire d'ECETIA du 19 décembre 2023
 - de l'assemblée générale ordinaire d'IMAJE du 18 décembre 2023
 - de l'assemblée générale ordinaire de l'INASEP du 20 décembre 2023
 - de l'assemblée générale extraordinaire du Foyer Jambois du 18 décembre 2023
 - de l'assemblée générale extraordinaire du Holding communal s.a. en liquidation du 22 décembre 2023
- valide l'actualisation du Règlement général de Police administrative portant notamment sur
 - la lutte contre les espèces invasives
 - la lutte contre les déclenchements intempestifs d'alarme
 - l'ajout d'articles concernant l'incinération et l'abandon de déchets à la suite de l'entrée en vigueur du Décret du 09 mars 2023
- prend acte du rapport intermédiaire annuel relatif à la convention de Supracommunalité entre communes partenaires. Il marque son accord sur la prolongation aux mêmes conditions de cette convention passée via le BEP pour une durée de trois ans allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026 ainsi que sur l'avenant 2 à ladite convention.
- marque un accord pour signer la convention avec les Archives de l'Etat pour le traitement des archives communales pour les 30 années prochaines.
- prend acte du rapport établi par le service du personnel en matière d'obligation d'emploi de travailleurs handicapés au sein des pouvoirs locaux.

MANDATS

Le Conseil approuve le rapport de rémunération 2023 (pour l'exercice 2022) dressant la liste des mandataires et des mandats exercés, lequel est accompagné de la liste des présences aux séances du Conseil.

Le saviez-vous ?

Le Registre institutionnel wallon est un annuaire dressant la liste des organismes publics et parapublics existants et identifiant l'ensemble des mandats qui y sont exercés. Il constitue une base de données utile à l'amélioration de la transparence des mandats publics exercés en Wallonie.

FINANCES

Le Conseil :

- exerce sa tutelle spéciale d'approbation et approuve le budget 2024 du CPAS arrêté par le Conseil de l'Action sociale le 21 novembre 2023,
- arrête le budget communal ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2024 présenté comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	11.037.615,42	4.867.574,87
Dépenses exercice proprement dit	11.002.849,08	6.015.182,65
Boni / Mali exercice proprement dit	34.766,34	-1.147.607,78
Recettes exercices antérieurs	424.059,71	0,00
Dépenses exercices antérieurs	23.392,52	33.066,55
Prélèvements en recettes	0,00	1.196.674,33
Prélèvements en dépenses	408.934,28	16.000,00
Recettes globales	11.461.675,13	6.064.249,20
Dépenses globales	11.435.175,88	6.064.249,20
Boni / Mali global	26.499,25	0,00

Et approuve la réformation suivante :

Evolution du résultat budgétaire ordinaire					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
Exercices	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats Exercice Propre* Augmentation	15 636	36 970	0	147 107	145 561
Résultat global* (avec exercices antérieurs et prélèvements)	6 398	93 996	0	27 171	224 707

* Montant arrondi à l'euro

- prend acte de l'arrêté du Ministre réformant la modification [budgétaire n°2/2023](#)

ZONE DE SECOURS NAGE

Le Conseil prend connaissance du budget 2024 de la zone de secours NAGE et fixe la dotation provisoire annuelle au montant de 184.938,20 €.

ZONE DE POLICE

Le Conseil décide de prendre connaissance de la majoration des dotations communales pour 2024 et de fixer la [dotation 2024](#) au montant de 679.487,57 euros.

RÈGLEMENTS ET TAXES

Le Conseil :

- prend acte de l'arrêté du Ministre des Pouvoirs locaux approuvant :
 - la taxe additionnelle au précompte immobilier et celle à l'impôt des personnes physiques,
 - la taxe communale annuelle sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et la taxe annuelle sur les éoliennes,
 - les taxes communales indirectes sur l'utilisation de cercueils en polyester, les inhumations, la dispersion de cendres,
 - les redevances communales concernant les concessions de sépultures, les opérations d'exhumation de confort, la mise à disposition de matériel de fourniture de voirie, les demandes de permis et autorisations en matière d'urbanisme.
- approuve la [taxe communale sur les pylônes ou les mâts](#) affectés à un système global de communication mobile pour 2024 et 2025 inclus,
- valide le règlement d'administration relatif au prêt de matériel communal.



SUBSIDES ET SUBVENTIONS

Le Conseil décide d'octroyer une subvention annuelle de 400,00 euros aux écoles d'Assesse afin de leur permettre de louer un chapiteau et/ou une salle pour une festivité de l'école.

MARCHÉS PUBLICS

- Dans le cadre du Programme d'investissements communaux, la Commune d'Assesse s'est vu attribuer un subside de 550.003,02€ pour financer une partie de la construction d'un nouvel atelier communal.
- Le Conseil marque son accord sur l'offre de prix et attribue le marché relatif à la programmation et à la [désignation d'un auteur de projet pour la construction d'un nouveau dépôt communal](#), pour un montant de 11.640,00 HTVA à l'intercommunale ECETIA.

- Le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché relatif à la restauration d'un mur de soutènement rue Morimont à Sart-Bernard pour un montant estimé s'élevant à 32.997,00 HTVA

PATRIMOINE

Le Conseil :

- adopte le plan d'aménagement forestier des bois communaux d'Assesse, rédigé par le SPW;
- marque son accord sur la constitution d'un droit réel d'usage sous la forme d'un droit de superficie au profit de l'asbl "Un local pour les scouts de Courrière" pour une durée de 30 ans renouvelable;
- acte et marque son accord sur une demande de renonciation de bail à ferme;
- donne son accord pour la mise à disposition d'un bureau au profit de l'asbl ACSTA/ASSOCA dans la Maison communale et formalise celui-ci par une convention de commodat;
- résilie la convention mettant à disposition de l'ASBL "Maison du Village" une maison sise rue du fays, 42A à Courrière et approuve la nouvelle convention de mise à disposition au profit de l'ACST/ASSOCA;
- marque son accord sur la vente de divers terrains communaux, selon la procédure de gré à gré concernant les parcelles :
 - cadastrée Sart-Bernard section A n°31/L
 - cadastrée Sart-Bernard section A n°309/S/2.

GESTION DE PROJET – PCDR – ODR

Le Conseil approuve la proposition de convention de faisabilité du projet de "création d'un espace polyvalent socio-culturel, associatif et économique" pour lequel un subside sera sollicité auprès du Développement rural du SPW.



GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES

À la suite de la reconnaissance par le Ministre du "Parc Naturel Cœur de Condroz", le Conseil approuve la création de l'asbl pluricommunale "Cœur de Condroz", les projets de statuts de cette asbl ainsi que la désignation

des représentants publics de la Commune d'Assesse au sein de l'Assemblée Générale.

ENFANCE ET ENSEIGNEMENT

Le Conseil prend acte du procès-verbal de la réunion du 06 novembre 2023 de la Commission communale de l'Accueil.

Le saviez-vous ?

Cette commission est un lieu de rencontre et d'échanges des acteurs impliqués dans la vie des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre.

Contact : L. CHAMBERLAND - 083/ 63 68 22
lidwin.chamberland@assesse.be

MOBILITE



Le Conseil marque son accord sur :

- le règlement complémentaire de circulation routière concernant la rue de la Gare à Assesse qui implique de circuler pour tous les conducteurs, excepté les cyclistes, depuis la place Focan vers la chaussée de Marche.
- le règlement relatif à l'utilisation de vélos de service, entre autres par l'Office du Tourisme pour le balisage des promenades.

Pour consulter les décisions avant chaque conseil communal ainsi que les décisions prises à l'issue de celui-ci, rendez-vous sur : <https://www.deliberations.be/assesse>

SPORT

Le Conseil approuve la modification des statuts de la Régie des Sports d'Assesse concernant l'article 21 et notamment l'adaptation du plafond des dépenses pour la gestion journalière.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Le Conseil approuve le dossier de demande de maintien à la reconnaissance de la Bibliothèque comme opérateur direct de catégorie 1 auprès du Service de la lecture publique.

POPULATION

A la suite des travaux effectués dans Maillen, le Conseil valide l'appellation "rue du Petit-Bois" donnée à la rue permettant d'accéder à ces nouveaux logements.

Conseil communal des enfants (C.C.E)



La seconde session du Conseil communal des enfants a pris cours en octobre dernier. Il fallait remplacer 7 conseillers qui avaient terminé leur mandat. Les nouveaux conseillers ont reçu leur écharpe des mains du Bourgmestre et des Echevins, sous le regard attentionné des parents présents.

Les réunions du Conseil se sont succédé de mars à juin et ont permis aux enfants de visiter la maison communale. Ils ont également pu proposer les emplacements pour la mise en sécurité nocturne de plusieurs passages piétons (projet initié en 2023), entre autres dans les rues de la Pavée, de Lustin, de Crupet, ainsi que chaussée de Marche. Un budget de 4000€ a été prévu par le Collège communal à cet effet.

A cette heure, l'entreprise choisie devrait assurer la mise en place de ces dispositifs.

Plusieurs séances ont abordé, via réflexions personnelles et débats, la problématique du climat, des transports, de l'environnement, dans la perspective du monde de demain... et la mise en place d'un projet à plus long terme !

Les nouveaux conseillers :

Maelys De Blick (Assesse), Lisa Guilmain (Courrière), Valentina Hosselet (Maillen), Alice Nyssen (Courrière), Lona Van Rymenant (Sart-Bernard) Antonin Louppe (Florée), Emile Monseur (Maillen) ont rejoint Zéléa Huard et Olivia Remacle (Assesse), Louis Godet (Courrière), Aurélien Geeraerst (Sart-Bernard), Félicien Louppe (Florée), Basile Vandenborre (Courrière) et Victor Van Langendijk (Assesse).

En route vers les élections

Les prochaines élections du Parlement européen, de la Chambre des Représentants, du Sénat et des Parlements de Région et de Communauté se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Les élections communales se dérouleront le dimanche 13 octobre 2024.



Les électeurs belges et européens sont invités à exercer leur droit et devoir de vote pour élire, comme tous les 5 ans :

- **niveau européen** : les 22 députés européens qui seront les représentants belges du Parlement européen
- **niveau fédéral - législatif** : les 150 députés qui composent la Chambre des représentants et une partie des 50 sénateurs qui composent le Sénat
- **niveau régional** : les 75 députés au Parlement wallon.



Les prochaines élections communales et provinciales se dérouleront le dimanche 13 octobre 2024.

Ce dimanche-là, les électeurs seront invités à choisir leurs représentants au sein des Conseil communaux et provinciaux.

En Wallonie, le vote est obligatoire. C'est le cas tant pour les électeurs belges que pour les étrangers qui se sont inscrits sur les listes.



Qui peut voter ? Tout citoyen européen, réunissant cinq conditions:

1. Posséder la nationalité d'un État membre de l'Union européenne.
2. Avoir une résidence principale dans une commune belge.
3. Être âgé d'au moins 16 ans à la date de l'élection pour le scrutin européen et 18 ans pour les autres scrutins.
4. Posséder le droit de vote.
5. Être inscrit sur la liste des électeurs

Qui peut voter ? Toute personne

- belge au plus tard le jour de l'élection ;
- âgée de 18 ans au plus tard le jour de l'élection ;
- inscrite au registre de population de la commune au plus tard le 31 juillet 2024 ;
- qui n'est pas privée de ses droits civils et politiques.

Aide au vote

Vous pouvez être accompagné dans l'isoloir si vous rencontrez des difficultés :

- physiques ou sensorielles ;
- mentales, psychiques ou d'apprentissage ;
- à la suite d'une maladie chronique ou dégénérative ;
- linguistiques (si votre langue maternelle n'est pas une langue nationale – français, néerlandais ou allemand).

Absent le 13 octobre ?

Vous ne pourrez pas être présent pour voter le 13 octobre ? Pensez à donner procuration. Cela vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

4 cas de figure justifient que vous puissiez donner procuration à un autre électeur :

- Séjour à l'étranger ;
- Maladie ;
- Travail/ Etudes ;
- Privation de liberté ;

Pour chaque cas, une pièce justificative vous sera demandée en plus du document de procuration.

Pour donner valablement une procuration à un autre électeur, vous devez utiliser le formulaire de remise d'une procuration, qui sera disponible sur le portail des élections locales de Wallonie: <https://electionslocales.wallonie.be>

Comment voter valablement le 13 octobre prochain ? Concrètement comment ça se passe pour moi ?

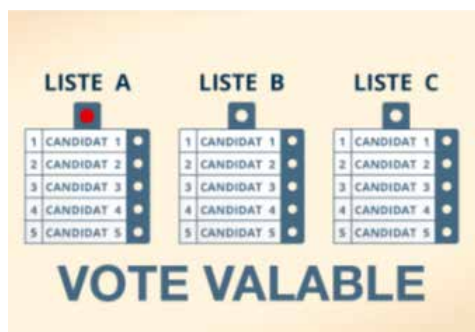
A. Entre 8h00 et 13h00, je me présente au bureau de vote, muni de ma carte d'identité et de ma convocation.
Si **je suis un électeur de nationalité belge**, je reçois 2 bulletins de vote différents :

- un bulletin blanc pour les élections communales,
- un bulletin vert pour les élections provinciales.

Si **je suis un électeur étranger** et que je me suis inscrit au préalable, je ne reçois qu'un seul bulletin de vote, de couleur blanche, pour les élections communales.

B. Ensuite, je me rends directement dans un des isoloirs libres afin d'émettre mon vote. Pour être valable, mon vote doit être émis sur une seule et même liste et uniquement à l'aide du crayon fourni dans l'isoloir.

3 possibilités s'offrent à moi :



Je vote pour une liste en rougissant la **case de tête** située en dessous du nom de la liste.

Je vote pour **un ou plusieurs candidats** d'une même liste en rougissant la case à côté du nom du candidat ou des candidats de mon choix.

Je vote pour **une liste et un ou plusieurs candidats de cette liste** en rougissant la case de tête et les cases à côté du nom des candidats de mon choix. Dans ce cas, le vote pour la liste ne compte plus. Ce sont alors bien les votes de préférence en faveur des candidats qui sont pris en compte.

Sources et compléments d'informations :

- <https://electionslocales.wallonie.be>
- <https://europeanelections.belgium.be>
- <https://www.ibz.be/fr/elections>

Sport

La Régie des Sports organise en 2024

Stages d'Eté

Du lundi 12 au mercredi 14 août 2024

- Stage Baby-Sports pour enfants de 3 à 6 ans
Horaire : de 9h à 15h30
Participation : 60 € (assurance et collations comprises)

Du lundi 19 au vendredi 23 août 2024

- Stage Multisports pour enfants de 6 à 12 ans
Horaire : de 9h à 16h
Participation : 85 € (assurance et collations comprises)

Plaine de vacances 2024

*Du lundi 22 juillet
au vendredi 9 août 2024*

Horaire : de 9 à 16h (garderie possible à partir de 7h30 jusqu'à 18h)

Participants : pour les enfants de 4 à 13 ans

Participation : 50 € (45 € à partir du 2ème enfant), assurance et collations comprises.

Renseignements et inscriptions auprès de la RCAS, Esplanade des Citoyens, 4 à Assesse :

Pierre Dubois : 083/636845 – rcas@assesse.be



Jeu-Concours « Mon Condroz »

La réponse à notre précédent concours était :

La boulangerie-pâtisserie Nélis située Place communale, 13 à 5330 ASSESSE.

Retrouvez toutes les boulangeries-pâtisseries de l'entité sur MonCondroz.be.

Merci à nos nombreux participants d'avoir tenté leur chance.



La gagnante tirée au sort parmi les bonnes réponses est Marcia LUPOLI. Félicitations, elle remporte un magnifique panier gourmand.

Nouveau concours

Les recettes du concours dans votre cuisine

Le carnet de recettes est arrivé avec ses 16 recettes inédites, gourmandes et engagées proposées par les participants du concours avec les produits locaux. Il est gratuit et disponible un peu partout sur le territoire chez les producteurs locaux, les communes, offices du tourisme, Cocoricoop... (en cours de distribution). Vous désirez le découvrir directement en ligne? <https://recetteregionale.coeurdecondroz.be/carnet-de-recettes>

Pour participer à notre nouveau jeu, découvrez l'intégralité de la recette suivante en ligne et tentez de compléter 6 des ingrédients nécessaires à sa réalisation. Précisez-nous également le nom d'un producteur local pouvant fournir ces ingrédients. Exemple : 2 œufs produits par la ferme XXXX

Quiche "Eko du Condroz", crudités, potimarron râpé et carpaccio de boeuf mariné



Ingrédients

Pâte brisée

- produit par
- produit par

Crudités

- produit par
- produit par

Garniture de la quiche

- produit par
- produit par

Vous avez trouvé ?!

Transmettez-nous vos réponses et tentez de remporter un panier-surprise contenant des produits locaux issus des commerces de notre entité.

Vous avez jusqu'au 13 mai pour nous communiquer votre réponse accompagnée de vos nom, prénom et coordonnées via courriel à communication@assesse.be ou via courrier postal à l'Administration communale d'Assesse, Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 ASSESSE. Le Comité de rédaction procèdera au tirage au sort du gagnant parmi les bonnes réponses.

Attention : Ce concours est accessible à toute personne de 18 ans minimum domiciliée sur la commune d'Assesse. Une seule participation par ménage et par année sera acceptée.

Nouveaux abris vélos :

Dans le cadre du plan d'investissement Wallonie cyclable ou PIWACY, trois abris pour vélos ont été placés sur la commune.

N'hésitez plus à prendre votre vélo pour aller au bois didactique, au centre sportif de Maillen ou encore au terrain de football d'Assesse.



Centre sportif de Maillen



Bois didactique



Football d'Assesse

Le logement, un enjeu majeur face aux changements climatiques !

50% de la consommation énergétique totale est absorbée par le secteur de la construction dans le monde

Au niveau régional, le Schéma de Développement du Territoire (SDT) fixe la stratégie de développement territorial pour la Wallonie, détermine les options d'aménagement du territoire, et est amené à remplacer le Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) en vigueur depuis 1999.

Le CoDT quant à lui rassemble les règles applicables en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme afin d'assurer un développement durable du territoire et son attractivité.

Si « l'Union européenne ne dispose ainsi d'aucune compétence dans le domaine du développement urbain, elle peut inciter, coordonner, impulser mais n'a pas le pouvoir d'imposer, ni de concevoir une véritable politique dans ce domaine¹. Les communes ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de projets d'urbanisation durable.

Prime communale

Afin de soutenir les habitants dans leurs travaux de rénovation énergétique, une prime communale complémentaire aux primes régionales est accessible sur demande auprès de l'agent en charge du service Energie-Climat via l'adresse : pollec@assesse.be

19% des émissions carbone proviennent du logement à Assesse

Le montant des « Primes Énergie communales » s'élève à 20 % du montant de la Prime Énergie régionale correspondante et sont cumulables c'est-à-dire que le même logement peut bénéficier de plusieurs primes communales. La prime communale est plafonnée à 2000 € pour une maison et 1000 € pour un appartement. Le total des primes régionales et communales cumulées ne pouvant excéder 75% du montant de la facture, ce plafond sera également pris en compte pour le calcul de la prime communale².

Elle concerne les demandes suivantes :

- Réalisation d'un **audit** énergétique par un **auditeur agréé** auprès du Service Public de Wallonie (SPW) ;
- **Isolation du toit** réalisée par le demandeur ou par un entrepreneur enregistré auprès du SPW,
- **Isolation du sol** réalisée par un entrepreneur enregistré auprès du SPW,
- **Isolation des murs** réalisée par un entrepreneur enregistré auprès du SPW,
- **Remplacement de vitrage** par du vitrage haute performance par un entrepreneur enregistré auprès du SPW.

La demande de prime communale doit être introduite dans un délai de 3 mois après la réception de la décision de Service Public de Wallonie à propos de l'octroi de la prime régionale pour les mêmes travaux.

125
logements
rénovés/jour en
Wallonie pour
atteindre l'objectif
du label A
en 2050

Rénover, construire durablement

Un projet de nouvelle construction ou une rénovation ne se limite pas à la seule surface du bâtiment, il impacte l'ensemble de la parcelle, le quartier, la commune et l'environnement global.

L'aménagement du territoire représente un levier important pour participer à atteindre les objectifs de

La Politique Locale Énergie-Climat (POLLEC) à Assesse est actuellement dans la phase de mise en œuvre du Plan d'action Énergie-Climat PAEDC :

- Le soutien à la mobilisation d'acteurs du territoire pour mettre en œuvre le plan Énergie-Climat.

Pour ce faire plusieurs groupes sont mobilisés :

- un groupe citoyen menant une action sur le thème de la résilience;
- un comité de pilotage qui va suivre et accompagner l'équipe POLLEC pour mener à bien les projets selon les critères d'atténuation, d'adaptation et d'inclusion.

- Le soutien dans la communication autour du PAEDC.

+ d'infos sur les projets auprès de POLLEC

réduction des émissions carbone et mettre en place des mesures **d'adaptation** contribuant à la résilience du territoire. Consciente des enjeux depuis plusieurs années, la commune d'Assesse a adopté son schéma de structure communal en 2010, prenant en compte la gestion de l'accroissement de la population, le maintien des jeunes adultes dans la commune, et l'adéquation des services et des équipements face à l'augmentation et au vieillissement de la population. Cet outil sera prochainement complété par la création d'une notice issue d'une collaboration entre les communes de Profondeville, Gesves et Assesse dans le cadre des plans d'action Énergie-Climat. Cela permettra d'une part, de donner aux candidats bâtisseurs et rénovateurs les clés permettant de s'inscrire dans un objectif d'habitat durable au regard des enjeux climatiques, démographiques et environnementaux du territoire et, d'autre part, de créer une grille d'évaluation des projets permettant aux services d'urbanisme d'analyser de manière objective les permis d'urbanisme et d'urbanisation.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de l'outil dans les prochains bulletins !

Primes régionales augmentées depuis le 1^{er} janvier !

Le montant des primes a été revu à la hausse et harmonisé. Il est toujours tenu compte des revenus du ménage et les associations de copropriétaires sont maintenant intégrées aux bénéficiaires.

Le plafond de subventionnement passe à 90% de la facture des travaux (contre 70 à 80 % précédemment). L'audit Logement est quant à lui moins contraignant, et les procédures de demande de primes sont simplifiées.

Il est à noter que certains travaux doivent faire l'objet d'un permis d'urbanisme ou d'une autorisation. Renseignez-vous auprès du service Urbanisme cadredevie@assesse.be pour définir vos possibilités d'action.

Plus d'infos auprès du service Guichet Énergie Wallonie via l'adresse

suivante : guichetenergie.namur@spw.wallonie.be

¹<https://clusters.wallonie.be/cap-construction/sites/cap-construction/files/2022-03/220310%20-%20CAP%20Construction%20-%20Contexte%20EU-BE-RW.pdf>

²La prime est allouée dans la limite des crédits budgétaires disponibles. Réf. Règlement communal du 10 juin 2013

Environnement

Appel à intérêt : éco-pâturage sur des parcelles communales



La Commune d'Assesse lance un appel à intérêt aux habitants de la commune, propriétaires de moutons, désirant faire de l'éco-pâturage sur des parcelles communales.

Dans le cadre des projets du groupe de travail Biodiversité de la commune, il a été proposé de lancer une gestion de certains espaces, par convention, pour de l'éco-pâturage.

A cet effet, et pour permettre d'avancer dans les démarches administratives, nous sollicitons des manifestations d'intérêt.

Votre manifestation d'intérêt est à adresser pour le 17 mai 2024 à 9h00 au plus tard à l'administration communale d'Assesse (Esplanade des Citoyens 4 à 5330 Assesse) ou par mail à l'adresse : environnement@assesse.be

Vous pouvez également envoyer toutes vos questions au moyen de cette adresse mail.

Trions les déchets de pesticides

Un geste pour l'environnement, des cadeaux pour vous !

Plantez

Protégez

Triez



Pour la 6ème fois, l'asbl CORDER s'associe à l'asbl Adalia 2.0, la COPIDEC et la Wallonie pour sa campagne bisannuelle de tri des déchets de pesticides pour les particuliers en Wallonie.

40% des ménages wallons utilisant des pesticides au jardin ne trient pas correctement les emballages et les restes de pesticides. Alors que ceux-ci devraient être déposés au recyparc, ils sont jetés dans les PMC, avec les ordures ménagères ou vidés à l'égout. Pour limiter les risques pour la santé et l'environnement, il est essentiel que tous les déchets de pesticides soient traités par une filière spécialisée.

“

40% des ménages ne trient pas correctement les emballages de pesticides

”

Les pesticides et le tri des déchets au recyparc

Parfois utilisés lors de l'entretien de vos espaces privés, de votre jardin ou de votre terrasse, ces produits sont spécifiques pour lutter contre des nuisibles (plantes indésirées, maladies des plantes, insectes ou petits animaux nuisibles, etc.). Pour limiter les effets néfastes sur la santé et l'environnement, il est primordial de respecter les conditions d'utilisation reprises sur l'étiquette de ces produits et de trier les déchets qui en découlent. Pour ce faire, déposez vos emballages et bidons vides de pesticides ou ceux que vous n'utilisez plus au recyparc le plus proche de chez vous dans les DSM (Déchets Spéciaux des Ménages). Afin de limiter les risques de fuites lors du transport, il est recommandé de placer les pesticides dans un récipient étanche, arrimé à l'intérieur du coffre de la voiture à l'aide de sangles par exemple.



Trois, deux, un... Triez !

Si vous vous rendez au recyparc pour y déposer vos déchets de pesticides du 21 mars au 20 juin 2024, prenez-y une photo, participez au jeu et recevez un kit de semences locales et biologiques Cycle-en-Terre*. Un-e grand-e gagnant-e sera aussi tiré-e au sort et recevra un bon de 200 € à dépenser en jardinerie labellisée Jardiner Sans Pesticide.



Rendez-vous sur www.corder.be

ASBL Corder

Croix du Sud 2, L7.05.03

1348 Louvain-la-Neuve

Belgique

+32 (0)10 47 37 54

www.corder.be

* Dans la limite des stocks disponibles



Corder adalia



Dans nos écoles

Projet « École plus propre » à l'école communale de Florée

La propreté d'une école et le respect de l'environnement sont des éléments essentiels pour garantir un espace sain et agréable pour tous les élèves, les enseignantes et le personnel.

C'est pourquoi l'école communale de Florée a décidé de remplir l'appel à projet pour "une école plus propre". Ce projet vise à encourager les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets et de respect de l'environnement.

Il y a quelques semaines, nous avons eu la chance d'être sélectionnés.

Pour atteindre nos objectifs, un plan d'action a été élaboré avec les enfants de l'école.

Tout d'abord, nous avons constaté les réalités de terrain au niveau de l'école.

Ensuite, les élèves ont créé des panneaux afin de comprendre la manière dont on doit trier les déchets.

Enfin, une équipe "nettoyage" a été constituée afin de vérifier le bon fonctionnement du tri et nettoyer le jardin et la cour au besoin.

Des poubelles de tri sélectif (avec des panneaux explicatifs) ont également été installées pour encourager le recyclage et la gestion responsable des déchets.

Nous nous sommes aussi inscrits à la 10ème édition du "Grand Nettoyage" organisée par **BeWaPP** !

À l'avenir, nous étendrons nos actions vers une sensibilisation autour de l'école et dans le village. Nous travaillerons aussi sur "comment réduire nos déchets ?" : une réflexion importante pour les élèves qui deviendront les adultes de demain. Grâce à ces actions, l'école communale de Florée espère obtenir des résultats concrets en matière de propreté et de gestion des déchets mais notre but ultime reste évidemment d'adopter des comportements responsables à long terme.

Merci aux institutrices qui veillent à mener à bien ce super projet.

N'hésitez pas à suivre nos actualités ==> www.ecolefloree.be



Bibliothèque

La Bibliothèque propose deux modules d'initiation informatique

Module 1

1. Découverte du PC et Smartphone
2. Se connecter à Internet
3. Naviguer sur le Web
4. Les e-mails

Jeudi 21/03/24
Jeudi 04/04/24
Jeudi 18/04/24
Jeudi 25/04/24

de 10h à 12 h

Module 2

1. Découverte du PC et Smartphone
2. Paiement électronique et en ligne
3. Démarches et services en ligne (itsme, carte d'identité...)
4. Sécurité, Safeonweb

Jeudi 16/05/24
Jeudi 23/05/24
Jeudi 06/06/24
Jeudi 13/06/24

de 10h à 12 h

Infos pratiques

**A la bibliothèque communale
d'Assesse
Esplanade des citoyens 5
5330 Assesse**

**Inscription obligatoire :
083/65 63 49**



Une organisation de la Bibliothèque communale d'Assesse



GAL et parc naturel "Cœur de Condroz"

Festival Nourrir le Cœur de Condroz

En route vers la 3^{ème} édition du Festival Nourrir le Condroz les 18 et 19 mai 2024

Le Festival Nourrir le Cœur de Condroz met un coup de projecteur sur les nombreuses initiatives et acteurs du territoire, engagés ou désirant s'engager pour une alimentation saine, locale et plus durable.

Il propose aussi des espaces de rencontre pour échanger ensemble sur nos modes de production et de consommation alimentaires.

Les deux premières éditions ont été un réel succès.

Au menu de cette 3^{ème} édition, de nombreuses activités conviviales près de chez vous :

- portes ouvertes,
- balades,
- spectacles,
- ateliers,
- marchés de producteurs,
- conférence,
- expositions,
- restauration à base de produits locaux ...

Du vendredi 17 mai au dimanche 19 mai, il y en aura pour tous les goûts !

Cette troisième édition est organisée par le Conseil de Politique Alimentaire Cœur de Condroz.

Nourrir le Cœur de Condroz

3^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL - DU 17 AU 19 MAI 2024

AGRICULTURE & ALIMENTATION

ASSESSÉ | CINEY | GESVES | HAMOIS | HAVELANGE | OHEY

Une organisation du Conseil de Politique Alimentaire Cœur de Condroz

Prêt?
Cheese

Elle est trop belle

IN EN GUE BERT

INFOS ET INSCRIPTIONS

WWW.NOURRIR-COEUR-CONDROZ.BE

[f NOURRIR.LE COEUR.DE CONDROZ](https://www.facebook.com/nourrir.lecoeurdecondroz)

ARSENICH

CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

Infos & inscriptions sur :
www.nourrir-coeur-condroz.be

Contact : cpa@coeurdecondroz.be





JOURNEES BIEN-ÊTRE A DESTINATION DES ÂÎNES

*Une initiative du PCS Assesse-Ohey et du CPAS d'Assesse
dans le cadre de la Maison d'Accueil Communautaire.*



DEROULEMENT

Accueil dès 9h30

De 10h00 à 12h00 : Atelier d'échanges autour de thèmes variés (souvenirs d'enfance, actualité,...) ou gym douce.

De 12h00 à 13h30 : Repas (11 à 13€).

De 13h30 à 15h30 : Atelier bien-être (jeux de société, activités culturelles, bricolages, ...).

LES PROCHAINES DATES ...



26 avril (Courrière)	28 juin (Maillen)
28 mai (Ohey)	2 août (Maillen)
14 juin (Maillen)	3 septembre (Ohey)

Infos et inscriptions :

0478/63.34.27 (SONIA CHONQUEREZ - CPAS d'ASSESE)

***Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer,
une solution peut vous être apportée.***



Commune d'Ohey

**POINT D'INFORMATION :
HORAIRE
D'OUVERTURE
PRINTEMPS/ETE 2024**

Votre Office du Tourisme, situé
7, rue Haute à Crupet, vous ouvre
ses portes TOUTES les vacances
scolaires BELGES durant l'année
scolaire 2023-2024.

Voyez plutôt...

Printemps-été 2024 – ouverture du Point Info de Crupet :

Du 27 avril au 12 mai inclus, ouvert
7 jours sur 7 durant les congés de
printemps :

- de 13h à 17h, les samedis, dimanches & fériés (Fête du Travail (01/05) et jour de l'Ascension (09/05))
- de 10h à 15h, du lundi au vendredi

Du 18 au 20 mai inclus, ouvert le long week-end de Pentecôte :

- de 13h à 17h, les 3 jours.

Le samedi 25 mai

- de 13h à 17h

En juin, ouvert :

- de 13h à 17h, **tous les samedis**
- de 13h à 17h, **les dimanches 2 et 16**

Du 1er juillet au 15 septembre
inclus, ouvert :

- de 10h à 17h, TOUS les jours

Et sur rendez-vous au 083 668 578.

Retrouvez également, dans notre
salle d'exposition, **nos expositions
temporaires** tout au long de
l'année !

Contactez-nous au 083 668 578 !

Pour ne rien rater **des activités culturelles et touristiques de l'année 2024**, inscrivez-vous à **notre newsletter mensuelle** !

Pour cela, rien de plus simple,
transmettez-nous un mail de
demande à tourisme@assesse.be !

Acces-I, LE TOURISME POUR TOUS !



L'accessibilité et l'inclusivité sont nos priorités à l'Office du Tourisme. **Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons reçu notre macaron ACCESS-I en 2023.** Concrètement, qu'est-ce que cela représente ? Que chaque personne à besoin spécifique

peut en un coup d'œil voir **si et comment il peut accéder à nos locaux**, seul ou s'il doit se faire accompagner, grâce à **un macaron avec des codes couleur** en plus de photos des aménagements sur place, liste des points forts et des points d'attention du lieu, par type de handicap,... Un onglet est désormais en ligne sur notre site www.assessetourisme.be pour préparer sa venue. Pour une info complète, rendez-vous sur le site www.access-i.be.

Nous proposons : des emplacements PMR à des endroits spécifiques, un parking spécialement aménagé et des rampes d'accès, une table de pique-nique à plusieurs niveaux, toilettes PMR, horaires affichés dans une typographie adaptée ...

En route pour un tourisme pour tous !

Travaux d'aménagement réalisés avec le soutien du Commissariat général au Tourisme.



PROFITEZ DU RÉSEAU DE PROMENADES DE VOTRE COMMUNE

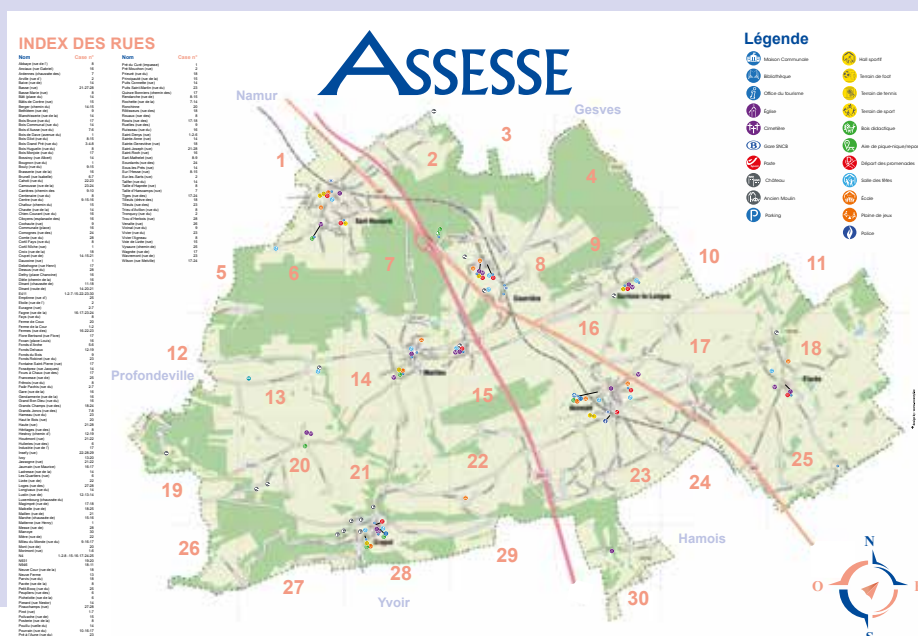
Avec plus de 250Km d'itinéraires balisés à parcourir comme bon vous plaît, l'entité d'Assesse est à découvrir par monts et par vaux ... ou plutôt par tiges et chavées

>> Notre nouvelle carte sortira bientôt de presse ! Vous voulez réserver votre exemplaire ?

Envoyez un mail à tourisme@assesse.be, nous vous recontacterons dès sa sortie et vous la réserverons 😊

EN ATTENDANT : Rendez-vous sur le site Internet de notre Maison du Tourisme : www.destinationcondroz.be, dans l'onglet dédié aux promenades.

Vous y trouverez, par commune, les tracés avec carte, dénivelés, nombre de kilomètres, couleur de balisage, etc... **A télécharger ou imprimer, au choix !**



DES NOUVELLES DE L'ASBL LES PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE

Cette année, l'association « **Les Plus Beaux Villages de Wallonie** » célèbre ses 30 ans ! En ce mois de mai, le cadre patrimonial et paysager du Beau Village de Crupet sera particulièrement mis à l'honneur car il accueillera les représentants des 32 villages du réseau ainsi que les délégations nationales et régionales dans le cadre de leur Assemblée générale des Plus Beaux Villages de la Terre ! Une belle image pour notre patrimoine local !



Alerte spoiler ! Partez à la chasse aux trésors et (re)-découvrez les richesses du Beau Village de Crupet grâce au géocaching ! Fruit d'une collaboration avec le créateur de parcours ludiques TOTEMUS, l'association « Les Plus Beaux villages de Wallonie » **est fière de vous annoncer, pour la fin avril, la mise en ligne d'une « chasse au totem » dans le Beau Village de Crupet !** Parcourez les Plus Beaux Villages de Wallonie de manière ludique et interactive, une chouette idée d'activité familiale ou de groupe, adaptée aux petits comme aux grands. Patrimoine, nature, histoire et anecdotes locales seront au rendez-vous !

L'association proposera également, **pour l'occasion, une sélection d'événements, activités et supports dans les villages du réseau** (topo-guides de randonnée pédestre, cycloguide, balades, concerts). Et notamment **une exposition photos de la Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre sur le parvis de la grotte Saint-Antoine et dans le jardin de l'ancien presbytère (02 mai au 02 juin 2024).**

Suivez toute leur actualité sur www.beauxvillages.be et facebook.com/LPBVW !

New !
Leur Triple TOPOGUIDE, édité en partenariat avec les Sentiers de Grande Randonnée (SGR), est disponible sur www.beauxvillages.be/boutique-wallonie.

Il propose des randonnées magnifiques de +/- 20km reliant les différents *Beaux Villages de Wallonie*, en suivant les tracés des SGR !



LE GRAND RETOUR DE LA BROCANTE DE CRUPET et les autres brocantes ?

Événement incontournable de la Commune d'Assesse, 2024 verra le retour de la grande Brocante de Crupet !

Notez d'ores et déjà la date du dimanche 2 juin prochain dans vos agendas. 😊

Le dimanche 2 juin, de 8h à 17h, plus de 200 exposants vous accueilleront pour le plus grand plaisir des amateurs d'antiquités ou de marchandises de seconde main.

Vous trouverez aussi de nombreuses possibilités pour vous restaurer sur le pouce ainsi que vous gâter avec des glaces, granitas ou autres chouchous !

Les bars seront tenus par des associations locales pour un événement typiquement assessois !

Le petit plus : des navettes seront accessibles au prix de 3€ depuis le terrain de football d'Assesse (durée 20 minutes).

Vous souhaitez exposer ?

Prenez contact avec M. Pierre Marchal (marchal.pierrepaul@gmail.com ou +32 473 97 91 98).

Informations pratiques : 6h-8h : installation des stands.

Prix : 9€/2m.

Une organisation de **l'asbl Crupet 85**.



Retrouvez toutes les informations sur les nombreuses activités à venir sur l'entité sur notre site, notre page Facebook et notre newsletter !

SENTIERS D'ART 2024 : EN ROUTE VERS UNE NOUVELLE ŒUVRE SUR LES « SENTIERS D'ART » EN 2024 !

« Sentiers d'Art » est un projet lancé par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne en 2017. Il s'agit à ce jour d'un parcours de plus de 150 km ponctué de 55 œuvres d'art en pleine nature. Depuis que la Commune d'Assesse a rejoint le projet en 2019, nous avons eu le bonheur d'inaugurer 3 œuvres sur l'entité : *Mano* à Maibelle, *Korowai* et *Transhumance* dans le bois de Sorinne-la-Longue.

Pour 2024, nous réitérons l'aventure et accueillerons une artiste en résidence pendant une dizaine de jours fin mai afin qu'elle puisse réaliser son œuvre. Il s'agit de Sally Ducrow, une artiste anglaise qui a déjà installé « *Demain* » en 2018 à Ohey et « *Aéropiano* » en 2023 à Havelange.



Cette année, elle nous présente avec beaucoup d'humour son « *Tea Time* », qui sera installé au milieu des champs entre Sorinne-la-Longue et le Pourrain et qui, selon ses propres mots, va « surprendre et faire sourire, souligner l'importance de prendre une pause ».

Les étapes d'avancement du projet seront relayées sur le site internet de la commune et sur la page facebook, alors à bientôt.

Sentiers d'Art, un musée à ciel ouvert pour petits et grands randonneurs en Condroz-Famenne ! A faire également à vélo. 😊

Suivez l'actualité de ce beau projet touristico-culturel sur le site Internet www.sentiersdart.be et la page [f](#) 'Sentiers d'Art'.

Pour plus d'infos :

Maison du Tourisme Condroz-Famenne

23 Place Monseu à 5590 Ciney, +32 86 401 922

info@sentiersdart.be, www.sentiersdart.be.

OÙ ACHETER VOTRE VIGNETTE POUR CHEVETOGNE DANS L'ENTITÉ ?

Le PASS est un abonnement valable pour un véhicule et ses occupants, durant toute l'année en cours.

Une fois acheté, **profitez sans limite du parc**, de ses activités et même de ses événements ! Que ça soit pour se ressourcer un jour libre (quoi de mieux qu'une balade en forêt ou un pique-nique sur l'herbe pour revenir à l'essentiel !), ou pour organiser l'anniversaire des enfants, par exemple. 😊

Le petit plus ? Vous privilégiez le local ! En privilégiant des activités de proximité, vous réduisez vos déplacements et donc le temps de stress en voiture, CQFD !

Sous le soleil, la pluie, la neige, la Nature est toujours belle et bénéfique !

La vignette d'entrée au Domaine provincial de Chevetogne se vend au Service Population de la Maison communale et à l'Office du Tourisme d'Assesse au prix de 78€ pour un véhicule durant l'année 2024.

#BonPlan : pour tout achat avant le 30 juin, vous recevez une entrée gratuite pour offrir à un ami.



 Vous habitez à Assesse ?

Les Pass Loisir 2024* du Domaine de Chevetogne sont disponibles à 78€

dans les points de vente de votre commune :

Esplanade des Citoyens, 4
5330 Assesse
Rue Haute, 7
5332 Crupet

L'Office du Tourisme est ouvert aux horaires variables que vous trouverez ci-avant.

Plus d'infos sur les nombreuses activités proposées et possibles au Domaine provincial de Chevetogne sur le site www.domainedechevetogne.be et [f](#) @DomaineChevetogne

LES DERNIERES PUBLICATIONS DISPONIBLES A L'OFFICE DU TOURISME

- Les brochures 2024 sont arrivées !

- La Maison du Tourisme Condroz-Famenne, en collaboration avec les différents Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative locaux a édité **un tout nouveau guide inspirant** pour (re-)découvrir notre magnifique région (**gratuit !**). **Vous ne l'avez pas encore ? Contactez-nous !**

- **Le livre « La Grotte Saint-Antoine à Crupet »**, un ouvrage soigné qui retrace l'histoire de la Grotte depuis sa création, est en vente à l'Office du Tourisme, **au prix de 18€**. Amateur de patrimoine, ce livre vous est destiné !

Vous êtes propriétaire d'établissements en contact avec le tourisme à Assesse ? Nous pouvons vous procurer une sélection de brochures à destination de vos visiteurs : à vélo, à pied ou à cheval, que faire quand il pleut, où se restaurer....



L'OFFICE DU TOURISME D'ASSESSE RECRUTE DES ETUDIANTS !

Tu es étudiant et tu cherches un travail le week-end et/ou les vacances scolaires ?

Alors lis plutôt ceci !

Tu peux conseiller une personne néerlandophone sur les activités à faire dans la région à chaque saison ? Tu connais ta commune sur le bout des doigts ? Tu es sociable ?

Alors envoie nous un CV ainsi que tes motivations à tourisme@assesse.be.

On te propose un job qui te sera utile sur ton futur CV professionnel au sein d'une équipe dynamique et un travail au contact et épanouissant dans un des *Plus Beaux Villages de Wallonie* à Crupet. **Alors, à tout de suite ? 😊**



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme d'Assesse, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.
Service Tourisme-Culture de la Commune d'Assesse & Office du Tourisme d'Assesse
rue Haute 7 à 5332 CRUPET - Tél : +32 (0)83 668 578
tourisme@assesse.be - www.assessetourisme.be
www.facebook.com/assessetourisme



Charte de la ruralité

Le fumier c'est normal...



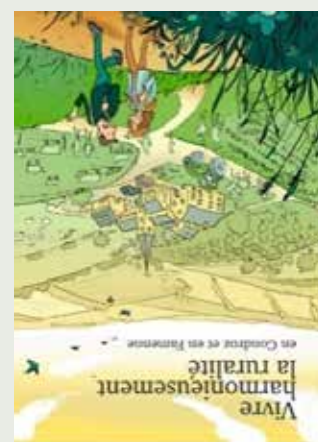
En automne et au printemps, au moment des semis des nouvelles cultures, l'agriculteur apporte à son sol du fumier, du lisier ou du compost. Objectif : enrichir en matières organiques et alimenter la future plante tout au long de sa croissance.

Lorsque l'agriculteur répartit ses engrais de ferme, on dit qu'il épand. Pour cela, il dépend de la météo. Quand il pleut ou qu'il va pleuvoir, l'engrais s'intégrera en effet mieux au sol et sera plus efficace. La législation est très stricte: elle cible les périodes, les quantités et les zones où l'épandage est autorisé.

Dessins : Julien Englebert

Relectrice : Pépite-Com - Nathalie Paquet

Retrouvez toute la brochure en téléchargement sur le site du GAL Condroz-Famenne <https://www.facebook.com/galcondrozfamenne> ou via le QR Code suivant :



Numérise-moi !



Les rencontres avec des citoyens impliqués au cœur des associations et clubs de l'entité font partie de notre quotidien.

Si nous aimons mettre en avant les structures d'une manière plus globale, nous n'oublions pas de vous présenter les acteurs clés qui sont et font le tissu assessois.

Retrouvez ici dans notre édition des nouvelles de nos associations et n'oubliez pas de parler autour de vous de notre Festival de Théâtre ainsi que de notre Fête de la Musique.

L'Assesseur

Sommaire

P. 20 : Nouvelles de la Section Horticole d'Assesse

P. 21 : Connaissez-vous Fabian Timsonet ?

P. 22 : Appel aux Artistes, Location maison du Village de Courrière



**Vous voulez connaître
le calendrier des activités de l'entité
d'Assesse?**

Rien de plus simple...

Demandez « L'info-Courriel »

Envoyez votre adresse mail à

info@assesseacsta.be

ou rendez-vous sur **www.assesseacsta.be**

Quelques nouvelles de l'Association horticole d'Assesse :

Basée sur la commune d'Assesse, l'association fait partie de la Régionale d'Horticulture de Namur S.R. fondée en 1908 par Alexandre Colin.

Tout comme le souhaitait son fondateur, l'association a pour but de promouvoir les connaissances horticoles, aider les membres à créer des jardins et varier la culture en mettant à disposition des membres une large collection de graines de légumes ou de fleurs à un tarif avantageux.

La Régionale d'Horticulture de Namur se compose de plusieurs sections horticoles réparties dans les villages de la Province. Celle d'Assesse a récemment proposé une conférence sur les orchidées.

Vous aimez la nature ? Vous aimez les fleurs et les bons légumes ? Vous souhaitez profiter de bons conseils pour le jardin ? Rejoindre la Section horticole est peut-être fait pour vous !

Notez les sujets de cette année :

Le lundi 22 avril 2024 (19h30) : Utilisation pratique d'une serre non chauffée par H. Bergeret.

Le lundi 13 mai 2024 (19h30) : Conférence Horticole : Maladies des poireaux, tomates et des pommes de terre par M. P. Wasterlain.

Le lundi 4 novembre 2024 (19h30) : Conférence Horticole : AG et « Des légumes à feuilles toute l'année ».

Pour toute information ou pour passer commande dans votre village, n'hésitez pas à joindre un délégué : M. Pineux 081 40 15 15 pour Sart-Bernard. Pour Assesse - Courrière - Crupet - Florée - Maillen - Sorinne-la-Longue, M. Layon tél : 083 65 56 82 ou via le secrétariat : marcel.dauwen@skynet.be tél : 083 65 65 65.



Connaissez-vous Fabian Timsonet ?

*La Royale Union Sportive d'Assesse, **R.U.S. Assesse** en abrégé, c'est plus qu'une école du sport et du football, c'est aussi une école de vie !*

A la barre, une équipe motivée et parmi cette équipe, Fabian Timsonet, directeur de l'école des jeunes. Une rencontre en or d'un homme passionné !

Il se présente pour les lecteurs :

Fabian Timsonet de Sart-Bernard, 47 ans et employé de banque. Marié à Elise Berrin, nous avons 2 enfants, Florent et Romain qui jouent d'ailleurs à Assesse en U12 et en U19.



Le foot et vous, une histoire qui date de...

J'ai commencé en poussin (nom d'époque équivalent aux U6 actuels) à l'Arquet. J'y suis resté jusqu'à mes 12 ans puis passage de 2 ans à Sclayn suite à un remaniement familial ! Retour à l'Arquet à 14 ans puis arrêt, avant de revenir à Loyers en Espoirs et équipes premières. J'ai également joué quelques années au mini-foot jusqu'en nationale au Corona Eghezée et en Interbanque avec le Crédit Communal suivi de Dexia jusqu'en 2004.

Puis naissance de Florent en 2005 et arrêt complet du football suite à des problèmes de genou.

Et plus tard à la RUS Assesse ?

Oui, l'histoire débute en août 2012 avec un : « Papa, je veux jouer au football ».

Je me suis investi dans le club depuis cette date en étant tour à tour, délégué et arbitre.

En octobre 2015, nous avons reçu un appel pour participer à une réunion concernant l'avenir du club.

De membre de la naissante asbl « Jeunes » à l'époque, j'en suis devenu le directeur 2 ans plus tard. Que de chemin parcouru ! Surtout par le club et quelle fierté de le voir s'inscrire depuis lors dans le paysage footballistique namurois.

Et nous avons encore de très belles années devant nous, c'est certain.

Et pour les nouveaux citoyens, pouvez-vous nous parler du RUS Assesse ?

Le club est composé de 2 asbl. La principale et l'asbl Ecole des jeunes (créée en juin 2016). En 8 ans, le Club a bien évolué. On compte plus de 500 affiliés avec les Assess'Ticots, les 250 jeunes répartis dans 19 équipes, les joueurs des équipes premières, les 20 délégués, les 25 entraîneurs, les 5 arbitres et les membres des 2 comités. Cela fait du monde à gérer...

La RUS Assesse, c'est aussi l'Assess'Cup, notre tournoi international pour les U8-U9 (enfants de 7 & 8 ans) qui en sera à sa quatrième édition

cette année les 11 & 12 mai (qualification les 30 & 31 mars).

Après avoir accueilli lors des précédentes éditions, entre autres, le LOSC, le Stade de Reims, Le FC Porto, le FC Köln, et beaucoup de clubs belges Elites, nous accueillerons cette année la Juventus de Turin, la Roma, le PSV Eindhoven, l'Ajax Amsterdam et également presque tous les clubs de D1 belges.

C'est tout de même dingue de pouvoir organiser une telle manifestation avec de tels clubs dans notre commune.

Tout cela ne serait possible sans un comité actif, des bénévoles disponibles ainsi que Hugo Tonnoir et Jenny Benoît travaillant sur ce projet presque toute l'année.

Mais au fond, quel est le rôle du Directeur de l'école des jeunes ?

Être discret tout en étant présent je dirais.

Ce n'est pas complètement défini ni balisé, mais je peux presque tout faire au sein du club et surtout être à l'écoute de tous.

Il faut aussi veiller à ce que tout soit organisé le mieux possible car un simple couac peut parfois poser de plus gros soucis.

Quel est votre vision de l'esprit de la RUS ?

Nous voulions retrouver la confiance des parents et redonner une belle image du club. Notre esprit est d'améliorer la formation des jeunes pour que ceux-ci évoluent dans nos équipes premières.

Cette saison, par exemple, une bonne majorité de nos joueurs en équipes fanions (P2 & P3) sont des joueurs qui ont été formés au club. C'est de cela dont nous sommes aussi fiers.

Quels sont vos objectifs pour le futur ?

Pour les 3 prochaines années, nous assurons la continuité de ces 3 points :

- Continuer la formation des jeunes et obtenir un maximum d'équipes en provinciaux. Et revenir au Label 2* lorsque les installations nous le permettront très prochainement,

- Retrouver l'équipe A en 1ère provinciale et l'équipe B en 3ème provinciale avec un maximum de jeunes provenant de l'école des jeunes,

- Poursuivre la rénovation des installations. Nous nous réjouissons déjà de faire progresser plus de jeunes dans des infrastructures dignes de ce nom.

Envie d'en savoir plus ?

Visitez le site Internet : www.rusassesse.be

Pour toute information sur l'école des jeunes, envoyez un e-mail à : rus.assesse.jeunes@gmail.com



L'ACSTA remercie chaleureusement Fabian pour le temps consacré à l'élaboration de cet article.

A Sart-Bernard, les aînés ont la forme !

Il y a 9 ans, un nouveau comité pour les Aînés se formait à Sart-Bernard dénommé rapidement « les Sart-Aînés ».

Durant ces 9 ans, outre les après-midi du premier jeudi du mois, différentes activités, excursions, visites ou spectacles ont agrémenté les loisirs : 36 sorties hors village ont ravi les participants.

La prochaine sortie programmée : une visite guidée de Charleville-Mézières le mardi 11 juin. Durant les vacances d'été, ce sera une visite de « proximité » : nous resterons en province de Namur.

Et chaque année, les murs de la salle Saint-Michel résonnent des rires, histoires, commentaires prodigués par les quelque 40 participants à la raclette du mois de février. Une folle ambiance n'ayant d'égale que celle du barbecue de début septembre !

Vous avez plus de 60 ans et pensez être trop jeune pour rejoindre ce groupe ?

Vous vous trompez !

Chaque premier jeudi du mois (sauf en juillet et août), c'est l'ambiance à Sart-Bernard !

Vous serez le (la) bienvenu(e) au 57 rue Saint-Denys (salle Saint-Michel), à 13h45 si vous voulez vous balader en groupe dans les environs ou à 14h si vous êtes plutôt adepte de la papote, du whist ou des jeux de société.

Vers 16h, un goûter réunit tout le monde, marcheuses et marcheurs, papoteuses et papoteurs.

Bienvenue à toutes et tous.

Contact : Pascale Brichard (0479/72 62 87)



Fête des arts et de la musique à Assesse - 24/26 mai 2024.

Vendredi 24 mai :

Assesse :

19h : Concert d'inauguration par la Fanfare Saint-Cécile sous chapiteau sur l'Esplanade des Citoyens.

Florée :

20h : Participez à une répétition ouverte au public de la Florale de Chlorée.

Samedi 25 mai :

Courrière :

16h : Concert de la Fanfare Royale Cécilia

Mailen :

19h : Concert choral des Molons,

à l'église Saint-Lucie de Maillen.

Sart-Bernard :

19h : Concert apéritif par la Sarteline à l'église de Sart-Bernard, rue Saint-Denys, 31 à 5330 Sart-Bernard

Dimanche 26 mai :

Assesse :

15h à 18h, animation musicale musette sous chapiteau, Esplanade de Citoyens.

20h-1h : DJ JOS, soirée apothéose.

Courrière :

9h-12h : 3 ateliers introduction à

l'improvisation (Enfants, familles, ados). A la Maison du village de Courrière – gratuit mais sur inscription

16h : Concert de la Fanfare Royale Cécilia

Sart-Bernard :

15h : Concert apéritif par la Sarteline à l'église de Sart-Bernard.

Horaires et activités sous réserve de modifications, consultez le site www.assesseacsta.be pour valider l'information.

Location de la Maison du Village de Trieu Courrière



Située au 44, rue du Fays au Trieu à Courrière, la Maison du Village est mise en location pour celles et ceux qui souhaitent rassembler un maximum de cinquante personnes pour une réunion de groupe, un atelier, un souper familial, une communion, etc.

Elle est équipée d'une petite cuisine et de vaisselle.

Les événements avec musique d'un niveau de volume élevé ne sont pas autorisés.

En scannant le QR code, retrouvez notre page avec conditions et tarifs attractifs.

Contact : ASBL ACSTA: 083 63 68 98, aux heures de bureau.

SCAN ME





nélis & fils
BOULANGERIE • PÂTISSERIE

TOUS PRODUITS DE 1^{er} CHOIX

Place Communale 13 • 5330 ASSESSE
Tél. : 083 65 53 37



Mardi :
Faulx-les-Tombes
(face à l'église)

Mercredi :
Sart Bernard (foot)

Jeudi :
Sorinne-la-Longue
(foyer sorinnois)

Vendredi :
Assesse (foot)

De 18h00 à 20h30

LE JOUR DES FRITES

0487 284 633

Le jour des frites



GALER

POÊLERIE • QUINCAILLERIE

Rue de Ciney, 144/1 - 5350 Ohey

info@galer.eu 085/61.12.75 www.galer.eu




DEVIS GRATUIT

ENTREPRISE
VANBAELEN

Toute une équipe à votre service pour :
Toiture - Charpente - Zinguerie
Isolation toiture et pignon
Sanitaire neuf et rénovation
Eau de pluie, ...



Rue du Trou Perdu 5 - 5300 Thon
Zoning industriel de la Fagne - 5330 Assesse
Tél.: 081 63 52 34
www.vanbaelen-toitures.be



« Nos clients apprécient notre disponibilité, notre discrétion et, bien entendu, notre savoir-faire. »

Benjamin Das Dore,
Entrepreneur de pompes funèbres

081 73 75 45 | Disponible 24h/24h et 7/7

Funérailles, crémations et assistance en formalités après funérailles

- service personnalisé
- assurances obsèques

Rue du Belvédère 36-38 | 5000 Namur
autres adresses : Jambes | Champion
081 73 75 45 | laloux-chaudoir@delat.be
www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be

Partenaire de DELA
DFAI BV - RPM 0412 937 710

**Centre Funéraire
Laloux - Chaudoir**

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication,
Eric VANSTEENWINCKEL se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 0498/538 848



DEMAZY Max

PORTES DE GARAGES
 HORMANN - NOVOFERM - SESAME
PRIVÉS ET INDUSTRIEL
MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •
TENTES SOLAIRES
 Avec ou sans motorisation

Du lundi au samedi de 9h à 18h
 Fermé dimanche & jours fériés
CHAUSSÉE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - info@demazym.be - 0497/23 38 75

INFO www.demazym.be
 VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)





BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN

lepaindantan.be
 SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

GEMBOUX
142, Chaussée de Namur
Tél. : 081 611 600

WIERDE
97, Rue de Jausse
Tél. : 081 588 883





COFINAM

FIDUCIAIRE AGRÉÉE PAR L'I.T.A.A.

4, Rue du Bois Gilot 5336 COURRIERE
info@cofinam.be



VIDANGE BOTTON

083/65.51.39 | 085/21.15.75
 081/74.25.88
info@vidangebotton.be
 Rue de Lustin 4 - 5330 Maillen
www.vidangebotton.be



Vidanges | Nettoyages | Débouchages | Curage | Inspection caméra



Quel mazout respecte l'environnement ?

Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- ✓ Réduction des émissions de CO₂
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

*Par rapport à l'installation en mazout ordinaire.


 Nous sommes à votre disposition :
Ets BOTTON
 Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE
Tél : 083 655 099 www.mazout-botton.be







Regifo
 Edition

Votre pub ici?
 CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137
info@regifo.be - www.regifo.be